



5 Août 2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 Août 2018

Présents :

BARUFFA Jocelyne, PONS Claude, BASTANTI Dominique, CADE Christian, GAYMARD Venance, ROUX-BIDALI Catherine, SOZZANI Geneviève

GAYMARD Venance a été élu secrétaire

La séance a débuté à 17 h

Madame le Maire ouvre la séance en proposant à l'assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour : Remplacement de 5 candélabres d'éclairage public. ACCEPTE à l'unanimité.

-

1/ COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Juillet 2018

Aucune observation n'est formulée

ADOpte à l'unanimité

-

2/ ENFOUISSEMENT RESEAUX ORANGE

Afin de compléter les travaux d'enfouissement des lignes Basse Tension et Eclairage Public dont le démarrage est prévu début Septembre, de l'entrée du village à la chapelle St Antoine, Madame le Maire propose de profiter de l'ouverture de tranchées pour y enfouir les lignes ORANGE.

De même, le coût de l'enfouissement du réseau ORANGE de l'entrée du village au Serre des Vertus sera inclus dans la demande de financement.

Le coût total est estimé à **35 315.92 € HT** suivant devis d'ORANGE et de l'Entreprise RAPUC.

L'aide financière du CONSEIL DEPARTEMENTAL au taux le plus élevé possible sera demandée.

ADOpte à l'unanimité

3/ REMPLACEMENT DE 5 CANDELABRES ECLAIRAGE PUBLIC

Madame le Maire rappelle que les travaux d'enfouissement des réseaux menés par le SDEG ne prévoient pas le remplacement des poteaux béton actuels. Compte tenu d'une part de l'état de certains d'entre eux et de l'impact visuel et environnemental négatif à l'entrée du village, il s'avère opportun de les remplacer par des candélabres avec des lampes LED.

Le coût de cette opération a été estimé à **7 125 € HT** suivant devis établi par l'Ets RAPUC.

Il est décidé de solliciter l'aide financière du CONSEIL DEPARTEMENTAL au taux le plus élevé possible.

ADOpte à l'unanimité.

3/ TRAVAUX SALLE DES FETES

Madame le Maire rappelle que la Commune a mis à disposition des associations, un local de 30 m2 afin d'y entreposer leur matériel jusqu'alors stocké dans les mezzanines de la salle des fêtes avec un accès difficile par l'extérieur.

Compte tenu :

- Du plafond en lambris existant qui nécessite un entretien particulier au regard de l'incendie,
- De l'intérêt de donner du volume à la salle des fêtes

Madame le Maire propose à l'assemblée des travaux dont le coût s'élève 22 220 € HT suivant devis de l'Entreprise MAD.

Après visite sur place et compte tenu des avis divergents, il est décidé de sursoir à ce projet.

5/ INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire donne des précisions sur l'avancée des dossiers en cours : **Gîte du Mercantour, Auberge, Réfection du bâtiment Mairie.**

Information sur les manifestations à venir : **Repas Tourrès le 12 Août, atelier d'initiation murs en pierres sèches initié par le Parc National du Mercantour le 22 Septembre.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30